

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation

**CIRCULAIRE**  
Le 12 novembre 2013

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL**  
**Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada. (CNR)**  
**Fractionnement d'actions**

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada a annoncé le 22 octobre 2013 que son conseil d'administration a approuvé un fractionnement d'actions à raison de deux pour une de toutes ses actions ordinaires en circulation. Chaque actionnaire inscrit aux registres à la fin de la journée du 15 novembre 2013 recevra, le 29 novembre 2013, une action additionnelle pour chaque action détenue. Les actions de Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada commenceront à se transiger à la Bourse de Toronto, à l'ouverture des marchés, le lundi 2 décembre 2013 sur une base de deux pour une.

La date ex-distribution sera différée par l'utilisation d'effets payables au premier jour de négociation suivant la date de paiement.

**Fractionnement d'actions – Détails du rajustement:**

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :**                      **2 décembre 2013**
- **DATE D'ENREGISTREMENT :**                      **15 novembre 2013**
- **DATE DE PAIEMENT :**                      **29 novembre 2013**

**CDCC - Détails du rajustement :**

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** 2 décembre 2013
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** Inchangé
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Doubé
- **MULTIPLICATEUR :** 100
- **LIVRABLE PAR CONTRAT:** 100 actions Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada. (CNR)
- **PRIX DE LEVÉE :** Un rajustement sera fait pour toutes les séries existantes.
- **CUSIP :** Inchangé
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** À compter du 2 décembre 2013, les limites de position et de levée seront fixées à 500 000 contrats pour les séries d'options existantes à cette date et à 250 000 contrats pour toutes les nouvelles séries qui seront inscrites après cette date.

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt. Les membres qui souhaitent maintenir la réduction de marge pour toutes leurs positions devront effectuer des dépôts de récépissés d'entiercement additionnels.

#### **Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :**

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le fractionnement d'actions et devront donc **être saisis à nouveau** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

À l'ouverture des marchés le 2 décembre 2013, la Bourse rajustera les prix de levée de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada pour les séries de tel qu'indiqué ci-dessous. Veuillez noter que le tableau ci-dessous est sujet à modification en raison des fluctuations de marché.

<b>Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada</b>		
<b>Symbole</b>	<b>Prix actuels de levée</b>	<b>Nouveaux prix de levée</b>
CNR	62,00\$	31,00\$
CNR	64,00\$	32,00\$
CNR	66,00\$	33,00\$
CNR	68,00\$	34,00\$
CNR	70,00\$	35,00\$
CNR	72,00\$	36,00\$
CNR	74,00\$	37,00\$
CNR	76,00\$	38,00\$

CNR	78,00\$	39,00\$
CNR	80,00\$	40,00\$
CNR	82,00\$	41,00\$
CNR	84,00\$	42,00\$
CNR	86,00\$	43,00\$
CNR	88,00\$	44,00\$
CNR	90,00\$	45,00\$
CNR	92,00\$	46,00\$
CNR	94,00\$	47,00\$
CNR	96,00\$	48,00\$
CNR	98,00\$	49,00\$
CNR	100,00\$	50,00\$
CNR	105,00\$	52,50\$
CNR	107,50\$	53,75\$
CNR	110,00\$	55,00\$
CNR	112,00\$	56,00\$
CNR	115,00\$	57,50\$
CNR	120,00\$	60,00\$
CNR	122,00\$	61,00\$
CNR	125,00\$	62,50\$

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le Service aux membres de la CDCC.

Brian Gelfand  
Vice-président, Relations institutionnelles et Opérations de marché

Circulaire no.: 181-2013